

Compte-Rendu du 220e Comité Exécutif - Dialogue des ONG avec les Partenaires Nationaux et Internationaux

Le 11 octobre 2024 s'est tenu le 220e comité exécutif consacré aux Partenaires Nationaux de l'UNESCO (PNG), réunissant 45 ONG, sous la présidence temporaire de l'ambassadrice du Sri Lanka auprès de la France, proposée par le Bangladesh. Cette réunion a permis de faire le point sur les actions et projets en cours pour renforcer le rôle des ONG dans les initiatives de l'UNESCO, ainsi que sur des nominations et partenariats stratégiques. Le Qatar et Haïti rejoignent officiellement le comité en tant que nouveaux membres dès le 14 octobre, renforçant ainsi la diversité géographique de la représentation.

Julien Pellaux, le directeur du secteur des partenariats de l'UNESCO a pris la parole pour présenter des avancées majeures pour renforcer la coopération entre les ONG et l'UNESCO : une cartographie des ONG, prévue pour fin d'année, permettra une meilleure représentation géographique de celles-ci. Avec le comité de liaison, des forums sur la transformation des mentalités et la culture, dont un à Abidjan, seront organisés. Lors de la Conférence de Nairobi, les priorités de l'UNESCO, comme la transformation numérique et la durabilité culturelle, ont été réaffirmées. L'Union mondiale des femmes paysannes, nouvellement reconnue, a aligné son plan sur l'UNESCO, et la session CI-ONG de décembre sera dédiée aux retours des ONG pour ajuster les actions futures.

Nick Newland, le président du Comité de liaison ONG-UNESCO a souligné l'importance croissante des ONG en tant que ressources essentielles au sein de l'UNESCO, insistant sur la nécessité de diversifier les organisations représentées. Il a évoqué plusieurs événements marquants, notamment un forum en ligne sur l'intelligence artificielle et la jeunesse qui a rassemblé des participants de 27 pays, ainsi qu'un forum sur la transformation des mentalités avec des intervenants provenant de 24 pays. De plus, le premier forum en présentiel hors de Paris depuis plusieurs années a attiré 100 participants sur place et 245 en ligne. Lors de la conférence de Nairobi, 70 ONG régionales ont été représentées, témoignant de l'engagement collectif dans ces initiatives. Toutefois, des restrictions budgétaires ont été signalées concernant les traductions pour les réunions en ligne, ce qui a conduit à une demande de participation accrue des États membres. Enfin, la Décennie des Océans a vu l'annonce d'un forum international piloté par l'Afrique, soulignant l'importance des enjeux océaniques dans le discours mondial actuel.

Intervention des états

Les interventions des États membres du comité ont souligné l'importance d'intégrer les ONG dans toutes les activités, en particulier celles de l'Albanie, du Monténégro et de Saint-Marin. Des préoccupations ont été exprimées concernant la situation des femmes mongoles et les populations vulnérables au Bangladesh, où la coopération avec le prix Nobel Muhammad Yunus et le gouvernement vise à accroître la transparence et l'inclusivité. Une cartographie des ONG est jugée essentielle pour garantir une représentation géographique plus équitable, surtout pour les pays du Sud global. Le Sri Lanka a insisté sur le renforcement des partenariats pour répondre aux priorités mondiales, en veillant à établir un réseau diversifié englobant l'Afrique, l'Asie et les pays arabes. Le Burkina Faso a mis en avant la nécessité d'un secrétariat permanent des ONG, notant la forte présence de ces organisations en Afrique et la nécessité d'un équilibre entre ONG locales et internationales pour améliorer l'accès aux services sociaux de base. La Serbie a salué les efforts visant à renforcer les partenariats avec les ONG et à améliorer la répartition géographique, tout en encourageant la poursuite des webinaires. Grenade a souligné l'importance de la participation de la société civile et a soutenu l'Association des femmes paysannes ainsi que cinq nouvelles ONG ayant obtenu un statut de consultation, bien que des défis subsistent dans les Caraïbes et en Amérique du

Sud. Enfin, la Turquie a reconnu la valeur ajoutée des ONG, tout en rappelant le caractère intergouvernemental de l'UNESCO.

États membres

La France, représentée par Gallaud du CNF-UNESCO, a rapporté que la coopération avec les ONG progresse tant en qualité qu'en quantité. Elle a souligné l'intérêt croissant pour le forum sur l'intelligence artificielle, appelant à un soutien financier accru pour ces initiatives. La France a également exprimé son soutien à l'Union paysanne des femmes, tout en notant qu'une seule ONG avait obtenu le statut d'association, peut-être en raison de critères difficiles ou d'un faible nombre de demandes. Un souhait a été émis pour reconnaître Handicap International, basé à Lyon.

D'autres ONG, telles que l'OMEP et le Conseil International de la Musique, ont demandé l'établissement d'un indicateur distinct pour la culture, soulignant l'importance de cette dernière dans les processus de transformation. Rotary International a plaidé pour le soutien aux initiatives éducatives visant à renforcer la résilience des systèmes éducatifs en crise, en promouvant un accès équitable à une éducation de qualité. ATD Quart-Monde a mis en avant ses actions de terrain et son plaidoyer contre la pauvreté, notamment à travers des partenariats avec des chercheurs. Marie-Claude Machon a présenté les efforts de son association pour promouvoir les femmes en tant qu'agentes de changement et de processus de paix, ainsi que l'éducation à la paix via le dialogue intergénérationnel, notamment lors de la Journée de la paix célébrée depuis 2014. Enfin, la FMPS a été approuvée comme ONG partenaire, œuvrant pour l'éducation gratuite, avec un taux de 80 % d'enfants, dont 65 % bénéficient d'une éducation gratuite, et a exprimé son souhait de partager ses bonnes pratiques avec d'autres pays.

Réponses et conclusion

Julien Pellaux a exprimé sa gratitude pour les retours positifs concernant la reconnaissance des pays et des ONG. Il a souligné l'importance de la diversité dans le réseau des ONG, en en faisant une priorité et en encourageant l'adressage de candidatures. Il a également mentionné la nécessité de suivre et de quantifier l'impact des ONG alignées sur les objectifs de l'UNESCO. La faible représentation de la Caraïbe et de l'Amérique latine a été identifiée comme une priorité pour la cartographie. Pellaux a noté qu'il était essentiel de procéder à un examen périodique des activités des ONG, certaines devant parfois être retirées de la liste recommandée. Il a précisé qu'une seule demande avait été faite pour obtenir le statut d'association, qui reste sélectif en raison de ses avantages et obligations. Les ONG doivent démontrer des collaborations étroites, organiser des activités communes, et maintenir des relations avec les bureaux et comités nationaux de l'UNESCO, avec des exigences de compétence attestée dans un domaine et des actions préalablement réalisées, ce qui concerne 66 organisations sur 425 ayant ce statut.

Nick Newland a également remercié les participants, tout en signalant que des limitations dans les réunions étaient dues aux coûts de traduction, soulignant le besoin de financement pour le comité de liaison et sollicitant l'appui des États membres. Enfin, il a précisé que seuls les membres élus du comité pouvaient participer à l'examen des projets de décisions.